

Questions et réponses à l'intention des organismes de bienfaisance partenaires concernant la *promesse de don Les jeunes, j'y crois !* RBC

S'agit-il d'une nouvelle enveloppe de financement ?

Non. Cette promesse de don constitue un gage de volonté, et non un nouveau fonds ou une nouvelle enveloppe de financement.

RBC a toujours été déterminée à contribuer de façon continue au développement et au bien-être des jeunes. La nouveauté est l'établissement d'une échéance et d'un objectif clair. Nous déclarons ainsi notre intention de contribuer à l'amélioration du bien-être d'un million d'enfants et de jeunes. Nous avons fixé un montant de 100 millions de dollars comme point de départ ; il s'agit d'une estimation du montant que nous prévoyons investir dans des programmes existants et dans de nouveaux programmes afin d'atteindre notre objectif de soutien d'un million de jeunes. L'engagement sur cinq ans nous donne un cadre pour l'atteinte de notre objectif, de même qu'un point de départ pour assurer le suivi de l'incidence de nos investissements et produire de l'information à ce propos.

Comment répartirez-vous les fonds ?

Nous continuerons d'appuyer des programmes qui ont fait leurs preuves, comme le Projet d'activités parascolaires RBC et le Projet Santé mentale des enfants RBC, nous élargirons des initiatives plus récentes, comme la course pour les enfants RBC, et nous investirons dans de nouveaux programmes. Nous voulons soutenir un ensemble de programmes et d'initiatives qui contribuent à répondre aux besoins de l'enfant sur tous les plans (mental, physique et affectif), et non un enjeu, une cause ou un organisme de bienfaisance unique. Cela comprendra un vaste éventail de programmes axés sur l'éducation, les arts, le sport et la santé qui ont, selon nous, une incidence positive sur le bien-être global des jeunes.

Comment définissez-vous le « bien-être » ?

C'est la question cruciale. Nous comprenons, de manière intuitive, que de nombreux facteurs influencent le bien-être d'un enfant. Voilà pourquoi nous finançons depuis longtemps un vaste éventail de programmes pour les jeunes, de l'éducation aux arts, en passant par les services sociaux et le sport. Dans chaque secteur, nos organismes de bienfaisance partenaires s'efforcent de produire de l'information sur l'incidence de notre financement, mais nous n'avons pas, jusqu'à maintenant, « compilé » l'incidence des divers programmes pour évaluer si nous produisons globalement des résultats positifs pour les enfants et les jeunes. C'est ce que nous tenterons de faire par cette promesse de don.

Cela dit, nous ne sommes pas spécialistes du domaine. Par conséquent, comme nous l'avons fait pour élaborer le Projet d'activités parascolaires RBC et le Projet Santé mentale des enfants RBC, nous consacrerons les prochains mois à parler à des spécialistes, à mener des recherches documentaires et à créer un cadre qui nous permettra de mieux définir et mesurer le « bien-être ». Nous n'avons pas encore les réponses, mais nous croyons poser les bonnes questions.

De quelle manière ferez-vous le suivi du nombre de jeunes que vous soutenez ?

Bien qu'il soit important pour nous de mesurer les retombées de nos dons, nous ne voulons pas indûment alourdir le fardeau des organismes de bienfaisance.

Pour commencer, nous demanderons à tous nos demandeurs de subvention qui offrent des programmes destinés aux enfants ou aux jeunes de 24 ans ou moins de répondre à quelques questions simples lorsqu'ils enverront leur demande. Lorsque les bénéficiaires de subvention produiront de l'information sur la contribution apportée par notre

subvention, nous demanderons un rapport du nombre de jeunes sur lesquels notre subvention a eu une incidence.

Nous espérons que les renseignements que nos bénéficiaires de subvention recueilleront pour notre compte leur seront également utiles aux fins de déclaration à d'autres donateurs et pour leurs initiatives de collecte de fonds en général.

Qu'arrivera-t-il dans cinq ans ?

L'échéance et l'objectif de cette promesse de don visent simplement à nous donner un cadre, un point de départ et un point d'arrivée pour assurer le suivi de l'incidence de nos investissements. Figurant parmi les sociétés donatrices les plus généreuses au Canada, RBC continuera d'appuyer des causes liées aux enfants une fois les cinq ans écoulés. RBC n'est pas le type d'entreprise à offrir du soutien à court terme aux causes qui ont la cote à un certain moment. La Banque possède une solide feuille de route en matière de soutien à long terme envers toutes ses causes prioritaires, comme les programmes d'activités parascolaires, qu'elle finance depuis 1999.